

Bernard Alisse
Maire-adjoint Urbanisme et Environnement
Commune de Lévis Saint Nom

Prolongement de l'autoroute A12 : Merci au Débat Public

- Merci d'avoir réintroduit le prolongement A12 dans l'ensemble routier francilien en identifiant les nouveaux flux de camions venant du tunnel Rueil/Bailly concédé (les nouvelles normes de sécurité camions imposant deux tunnels vont peut-être remettre en cause l'équilibre financier de cette opération)
- Merci à la DDE de nous avouer qu'elle n'arrive pas depuis trente ans à imposer ses idées. Ce sont des compétences nouvelles tenant compte du tissu urbain et des espaces naturels qui doivent mener ce projet. (30 ans de nuisance du fait de cette position a coûté cher aux riverains qui ont compris que le trafic résiduel fera perdurer cette situation sans une véritable requalification de la RN10)
- Merci à l'état d'aménager la plate-forme d'une mairie montrant l'intérêt porté aux riverains de la RN10 (il est sans aucun doute nécessaire d'aménager la mairie mais en priorité 2)
- Merci au président de la CPDP d'avoir rééquilibrer le débat au fur et à mesure des réunions en faveur des oubliés du dossier du maître d'ouvrage
- Merci au président du PNR d'avoir souligné la complémentarité entre espaces naturels et espaces urbains, véritable enjeu de qualité de vie aux portes des zones d'activités et du pôle 'Recherche' de Saclay
- Merci à la commune de Coignières d'être restée sur un discours vieux de 30 ans : faire passer l'autoroute chez les 8.000 habitants du Mesnil Saint Denis et de Lévis Saint Nom alors que cette commune s'est et s'enrichit considérablement en générant ses propres nuisances et en n'ayant prévu aucun aménagement sérieux pour ses zones d'activités
- Merci au nouveau SDRIF de souligner que la densification est souhaitable en petite ceinture, que les transports en commun doivent être prioritairement améliorés et que la consommation de nouveaux espaces naturels n'est pas souhaitable
- Merci au débat public en cours sur la couverture de la RN13 sur 2km à Neuilly sur Seine (dans notre République, ce qui est possible à Neuilly doit l'être de la même manière à Trappes)
- Merci à l'état et aux politiques de n'avoir rien décidé depuis 30 ans, les esprits ont évolué rééquilibrant l'écoute des populations par rapport aux lobbies routiers (chassons au maximum la fumée de transit des espaces de vie comme nous l'avons fait de la cigarette dans les lieux publics)

En conclusion ce prolongement n'est pas opportun ; par contre l'aménagement de la RN10 est une nécessité. La déchirure actuelle des espaces urbains de la RN10 doit être traitée par de véritables urbanistes avec 4 ambitions :

- Rejeter le rôle de transit camions du sud-ouest parisien
- Améliorer le fonctionnement du réseau routier en supprimant en particulier les risques de conflits entre les automobiles et les piétons en couvrant toutes les parties traversant un tissu urbain
- Supprimer les nuisances sonores et traiter la pollution de l'air dans toutes les zones urbaines
- Recoudre les deux rives de cette nationale 10 pour améliorer la vie quotidienne des habitants et retrouver l'unité du tissu urbain.